



LE PRESIDENT

Toulouse le 11 octobre 2021

**A l'attention des riverains et usagers de la
RD 10 sur les communes de CAZERES et
PALAMINY**

Madame, Monsieur,

Le développement et l'entretien du réseau routier constituent un enjeu majeur pour le Conseil départemental.

Afin d'assurer le confort et la sécurité des usagers, 6 149 km de route sont entretenus quotidiennement.

C'est dans ce cadre que le Conseil départemental de la Haute-Garonne va procéder à des travaux de rénovation de la couche de roulement sur la **RD 10**, sur le territoire des communes de **Cazères et Palaminy**.

Ce chantier se déroulera, de jour, **du 25 octobre au 19 novembre 2021 inclus**.

Pendant toute la durée des travaux, qui s'effectueront **entre 8h00 et 18h00**, la **circulation sera interdite sur la RD 10 « Avenue de Cazères et Palaminy »** entre la **RD 6 « giratoire centre-ville de Cazères »** et le **giratoire de desserte du « Bricomarché de Palaminy »**, sur le territoire des communes de **Cazères et Palaminy**.

Un itinéraire de déviation, dans les 2 sens de circulation, sera mis en place comme suit :

- par la **RD 6 « route de Couladère »**, **RD 62 « route de Mauran »**, **RD 83 et 83A « Route de Martres-Tolosane »** puis **RD 10 « route de Palaminy »**.

Le stationnement et l'arrêt seront totalement interdits des deux côtés de la chaussée.

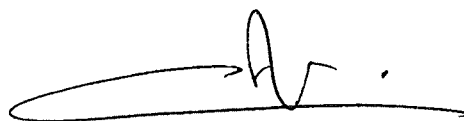
L'accès des riverains sera maintenu.

Un arrêté de circulation couvrira l'ensemble de ces dispositions.

Le Conseil départemental finance entièrement ces travaux pour un montant de 281 000 euros.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire :
Secteur routier de Cazères - Tél. : 05 61 90 82 40

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized 'G' and 'M' with a period.

Georges MERIC
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne